

Senainville Coltainville

JANVIER 2009

Nos vœux pour 2009

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2009 .

J'ai l'honneur de rédiger ces quelques lignes dans le bulletin communal qui grâce à la disponibilité de quelques-uns, évoque avec talent, chaque année les faits marquants et quelques bons conseils.

Année électorale oblige, le comité de rédaction a souhaité dans un de ces articles, retracer l'histoire des Maires de Coltainville depuis 1900. Comme vous pourrez vous en apercevoir, les décennies sont passées, mais les responsabilités de l'édile sont toujours d'actualité. Mes prédécesseurs ont tous assuré leurs mandats motivés par la défense de l'intérêt général et je ne dérogerai pas à cette règle. Etre Maire, c'est aussi avoir le plaisir d'animer une équipe d'élus et d'employés communaux dévoués à votre service, en respectant les budgets et en oeuvrant sincèrement avec le maximum de bon sens. Dans les mois à venir nous continuerons le programme de travaux comme vous avez pu le lire dans les comptes-rendus du Conseil Municipal.

Je profite de ce message pour remercier le monde associatif, tous les bénévoles, le personnel Municipal et « vous-même » citoyens de Coltainville.

Pourquoi vous ?

Parce que notre société a de plus en plus besoin de solidarité et l'effort de chacun, dans une collectivité, quel que soit le niveau de son action, bénéficie à l'ensemble. En ces temps difficiles un peu de compréhension et d'entraide nous renforceront pour combattre la morosité. Ensemble gardons espoir en l'avenir.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Votre Maire

Cérémonie du 8 mai

Ce jour commémore la fin des combats en Europe après la capitulation de l'Allemagne signée à Reims le 8 mai 1945. Mais, la 2ème guerre mondiale ne se terminera totalement que le 2 septembre, après la capitulation du Japon, à la suite des bombardements des 6 et 9 août sur Hiroshima et Nagasaki.

Ce 8 mai 2008, le corps des pompiers de Coltainville a vu distinguer l'un des siens. Christian Béaur a reçu la médaille de l'Union remise par Monsieur Philippe Galiotto, Maire, pour ses 15 années de service. Toutes nos félicitations et nos remerciements pour son engagement.



Cérémonie du 11 novembre

C'est avec un souvenir particulier que le 90ème anniversaire de l'armistice de 1918 a été célébré. Plus de poilu français pour rappeler que cette guerre, dite « grande guerre », avec toutes ses barbaries, ses 8 millions de morts et ses 6 millions de blessés, n'est pas si loin puisque le dernier des leurs vient de disparaître.



Il est important que toutes générations confondues, et particulièrement celles qui n'ont pas connu de guerre et celle des enfants d'aujourd'hui, nous continuions à nous réunir devant le monument aux morts, afin d'honorer ceux qui, par leur courage et leur sens de la patrie, ont contribué à faire de notre pays une nation libre.

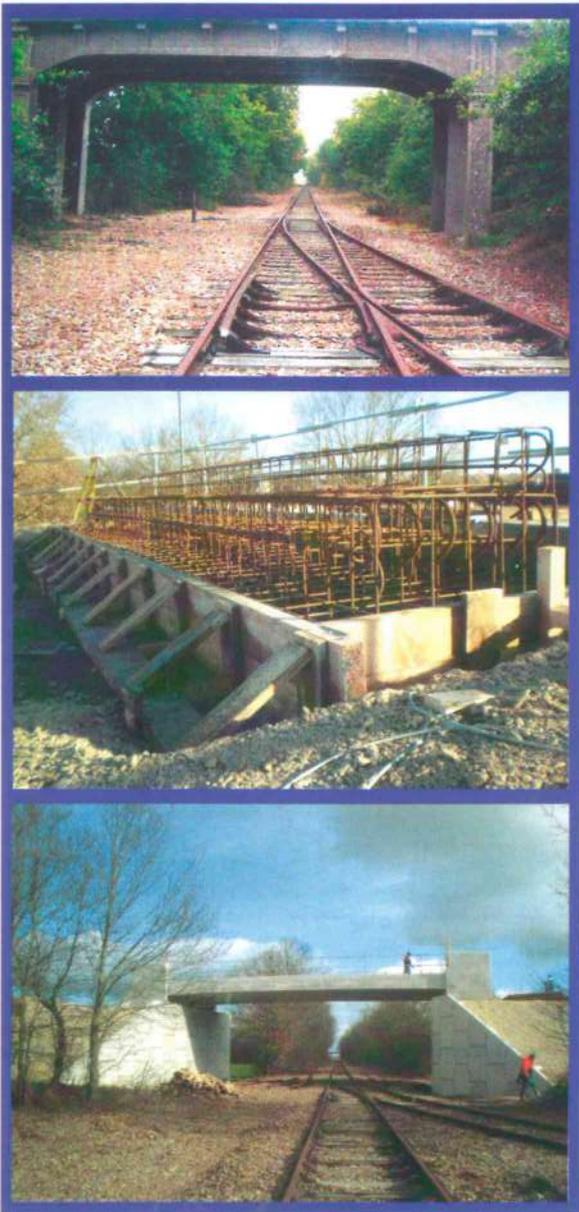
Actualité de la mairie

Bienvenue à Virginie Chevauchet qui vient compléter l'équipe communale et rejoindre Isabelle Debiais pour partager les tâches liées au secrétariat de mairie. Beaucoup d'entre-vous l'ont déjà rencontrée au cours des permanences de la mairie et ont apprécié son accueil. Elle a remplacé Evelyne Bouchard que nous remercions pour le travail qu'elle a effectué au service de tous.



Réalisations et projets

De gros chantiers cette année sur la commune et tout particulièrement le réaménagement du carrefour des rues Charles Péguy et de la Gare qui a permis de mieux en assurer la sécurité. Ces travaux ont fait suite à la reconstruction du pont de Soulaire et à la réouverture de cet axe.



Les bordures de trottoirs de la rue Georges Clémenceau sont réalisées, pour un meilleur confort des riverains.

Pendant la période d'été, l'école a fait l'objet de travaux extérieurs, réfection totale des clôtures d'entrée, goudronnage de l'allée menant à la cantine et de travaux intérieurs, notamment les peintures des sanitaires.

Des projets sont en cours pour réaliser les bordures de trottoirs à Senainville, rues de la Hurette, du 19 mars et Pasteur après une longue étude, compliquée par les difficultés techniques rencontrées.

Les bâtiments de l'ancienne mairie, aujourd'hui utilisés par les associations, vont être rénovés et réaménagés.

La RSEIPC a pour projet la construction d'un réseau fibre optique qui doit traverser Coltainville en 2009. Il sera enfoui rue des tilleuls et dans un premier temps aérien rue de la République. Les projets communaux d'enfouissement des réseaux et du renforcement du réseau d'eau rue de la République interviendront donc ultérieurement et conjointement avec l'enfouissement de la fibre par la régie.

Actualités de l'école

Nouvelle organisation depuis la rentrée

Un nouveau rythme scolaire mis en place au niveau national, concerne la totalité des classes. Le mercredi n'est plus travaillé et les enfants ont donc tous le même temps hebdomadaire d'enseignement soit 24 heures. En plus de ces temps communs, deux dispositifs de soutien personnalisé sont mis en place et proposés par les enseignants aux enfants volontaires : l'un, au rythme de 2 heures par semaine et pour un maximum de 60 heures par enfant, concerne tous les élèves depuis la maternelle, l'autre organisé pour les enfants de CM1 et CM2 se déroule à raison de 3 heures par jour pendant 5 jours au cours de vacances scolaires.

Du fait de ces nouvelles dispositions et pour permettre que les horaires d'entrée et sortie soient les mêmes pour tous, le soutien hebdomadaire se fait entre les cours du matin et de l'après-midi et l'horaire du matin est avancé à 8 h 35.

Pour répondre à la demande de parents, la garderie du soir est prolongée jusqu'à 18 h 15.

A la rentrée, plus de 100 élèves se sont présentés et 50 à 60 fréquentent l'un des deux services de la cantine.

Concours d'affiches



EURE-EI-LDIR 1er prix Ecole Daniel Abit -
Coltainville Classe de CE1/CE2 Enseignante :
Marie-Claude Prou
64 / 248

Récompense pour la très belle affiche qu'a imaginée la classe de CE1-CE2. Elle a reçu le 1er prix de la région centre lors du concours national organisé par l'association V.M.F. Ce concours réunissait 2.500 classes et attribuait 4 prix nationaux et des prix régionaux.

Sécurité routière

Récompense aussi lors de la journée de la prévention routière pour 2 élèves de CM1-CM2 qui ont été distingués et sélectionnés pour la finale départementale.



Kermesse de l'école

La fin du mois de juin a été animée par la kermesse de l'école organisée par les parents au profit de la coopérative scolaire.



Des parents très présents, des enfants très fiers et heureux de partager ce moment à l'école avec leurs parents, l'aide précieuse et la participation des enseignants, et même le temps clément ont contribué à la réussite de cette fête.

Le repas des pompiers



Pour la 2ème fois, l'amicale a proposé, en mai, un cochon grillé. Le ciel et la température étaient plus cléments cette année à la grande joie des organisateurs et des 110 convives dont de nombreux habitants de la commune auxquels se sont jointes beaucoup de personnes extérieures. Une très bonne ambiance, un cochon cuit à point durant toute la nuit (le feu a été allumé à minuit), un air d'accordéon bref tout ce qu'il fallait pour que cette journée soit réussie. Bravo à l'amicale des pompiers, merci à tous les bénévoles et à Monsieur et Madame Galopin pour leur accueil.

Fête des Mères

Un grand merci à Sarah, Emma, Marion, Teffany, Anaïs, Melody, Jennifer, Jérémy, Ariane, Cirine et Maéva pour ce beau moment de plaisir offert de tout cœur aux Mamans et à toutes les personnes présentes. Cette année, Claudine a eu



l'aide précieuse et efficace de Mélodie et Jérémy pour préparer cette soirée.

Le spectacle 2009 se prépare ; une réunion d'information aura lieu le mercredi 21 janvier de 11h30 à 12h pour les enfants mais aussi pour les ados. Pour ces derniers, ceux qu'un projet de sketches intéresserait seront les bienvenus.

Fête nationale à Senainville

Dimanche 13 juillet, dès la tombée de la nuit, les lampions se sont allumés, un joyeux défilé s'est constitué et a parcouru les rues du village. La soirée s'est terminée place du 14 juillet où les participants se sont retrouvés pour se rencontrer et échanger autour d'un « pot de l'amitié ».

Brocante



La manifestation a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses malgré un début de journée contrarié par la pluie et contrariant pour les exposants qui n'osaient ni s'installer ni déballer et aussi pour les organisateurs qui

ne voyaient pas les stands se monter.

Finalement le ciel a bien voulu retenir la pluie pendant le reste de la journée et les chineurs ont été très nombreux pour explorer les 1800 m de stands tenus par plus de 200 exposants.

Le flot des visiteurs a été continu et régulier à la grande satisfaction des vendeurs et des stands « restauration » du comité des fêtes. Merci aux nombreux bénévoles qui ont apporté leur contribution à l'organisation de cette journée, nous avons impérativement besoin de leur participation tant pour la préparation de la fête que pour réguler la circulation, organiser l'installation ou tenir les stands. Rendez-vous à tous le dimanche 6 septembre, date prévue pour la prochaine brocante



Concours de pétanque

A l'initiative de l'amicale des pompiers et juste après la brocante, le concours de boules a réuni 20 doublettes pour la plupart habituées à se rencontrer. L'après-midi s'est déroulé



dans la bonne humeur et sous le soleil et les participants ont fait preuve de stratégie pour se placer, pour déplacer l'adversaire et de précision dans les coups et dans les mesures pour déterminer les points gagnants. Ce sont Luc et Sébastien de Senainville qui ont remporté la victoire contre David de Coltainville et Vincent.

A vos boules pour l'année prochaine.



Si la commune et ses maires nous étaient contés

Nous vous proposons une plongée dans l'histoire de la commune depuis 1900 pour y découvrir ses maires et la vie à leur époque.

C'est principalement au travers des procès verbaux des conseils municipaux que nous avons revécu ces années et puisé nos sources.

En ce début 1900, le village et son hameau sont essentiellement ruraux, avec des fermes où travaillent de nombreux ouvriers agricoles. L'approvisionnement en eau est un problème crucial tant pour la consommation courante que pour les animaux, l'agriculture ou la lutte contre les incendies. Pas d'eau au robinet dans chaque maison, pas d'électricité, pas de transport en commun, ni de couverture sociale.

Nous commençons en **mai 1900** avec l'élection de **Félix, Julien Buisson**, agriculteur et maire jusqu'à son décès en juin 1918.

1900, décision de creuser plusieurs puits communaux pour l'arrosage route de Gallardon, une mare communale rue Pasteur.

1905, construction d'un lavoir de 7m par 3m à Jouy.

1906, établissement d'une ligne téléphonique Coltainville-Chartres.

1910, l'ancien cimetière, fermé en mai 1898, est désaffecté. Il était contigu à l'église et devenu trop petit.

1914, début de la 1ère guerre mondiale, pas d'élection municipale.

Pas de conseil entre janvier 1916 et juillet 1917, 4 conseillers sont mobilisés.

1915, un service de chemin de fer pour wagons de marchandises voit le jour.

1918, plantation des tilleuls et d'un marronnier place de l'église.

Décembre 1919, élection de **Paul Bourgeois**. Nomination de la commission au bureau d'assistance sociale. Elle est de première importance puisqu'elle vient en aide aux familles nombreuses, aux femmes en couches, aux vieillards, aux veuves et invalides, elle décide du placement des enfants dont les parents ne peuvent plus subvenir aux besoins et distribue l'assistance médicale gratuite.

1920, instauration d'une taxe sur les chiens : 15 F pour les chiens d'agrément, 10 F pour les chiens de chasse et 3 F pour les chiens de garde. Elle sera supprimée en 1970.

1921, l'électricité arrive. La commune adhère au syndicat intercommunal du pays chartrain.

En 1924, **Georges Prévost** est élu Maire en remplacement de Paul Bourgeois

Mai 1925, élection d'**Alfred Hoyau**, agriculteur. Il quittera ses fonctions en septembre 1931.

1926, des grands moyens pour faire face à une invasion de mulots : 200kg d'arsenic et 350 kg de blé empoisonné à la strychnine !!!

1927, déjà une limitation de vitesse à 15 km/h dans Coltainville et Senainville !

1928, Autorisation d'installer un atelier public de distillation.

1929, début des travaux d'adduction d'eau

Octobre 1931, élection de **James Bouchard**, agriculteur. Il quittera ses fonctions en novembre 1943, pas d'élection, pendant la guerre.

1932, les branchements d'eau commencent à être réalisés.

1935, un poste téléphonique à prépaiement est installé à Senainville .

1941, le pays est occupé et l'autorité occupante réquisitionne 2 quintaux d'avoine par hectare.

1942, adhésion au nouveau syndicat intercommunal d'Umpeau, destiné à effectuer l'assainissement et le drainage des terres agricoles.

1943, l'achat d'une pompe pour un puits est impératif. Il est lancé un emprunt de 57.000 AF auprès des particuliers de la commune avec remboursement annuel par tirage au sort.

Novembre 1943, **Jules Isambert**, cultivateur, est élu et fait suite à James Bouchard

En juillet 1944, un emprunt de 4.000 AF est lancé auprès des particuliers pour financer un secours aux sinistrés de Chartres bombardée le 26 mai.

Mai 1945, élection de **Gilbert Réchoux**, agriculteur .

1945, les fêtes traditionnelles du 14 juillet



sont reprises.

1946, les familles rurales instaurent la « journée des mères » le 26 mai.

1950, acquisition de l'immeuble contigu à la cour d'école, pour y construire une 2ème classe (la classe unique comportait 55 élèves en 1940 et 50 sont prévus pour 1951).

1952, suppression de la taxe sur les chevaux et les voitures.

1955, inauguration de la salle des fêtes construite sur une ancienne mare comblée. Les charpente, parquet, portes et fenêtres sont du réemploi de bâtiment militaire.

Mars 1959, élection de **Romain Fouré**, cheminot et fils d'agriculteur. Il décède en mai 1969.

1962, vente du lavoir de Jouy pour 5.000 F. Suppression de l'école de Senainville, les enfants seront scolarisés à Coltainville.

1967, adhésion au syndicat des ordures ménagères du canton de Maintenon avec constitution d'une taxe payable avec les impôts.

Les bordures de caniveau commencent à être construites.

Juillet 1969, **Marius Javault**, agriculteur, est élu et remplace Romain Fouré.

1970, début des travaux de l'autoroute.

Mars 1971, élection de **Jean Cousin**, agriculteur.

1977, l'école de Senainville est vendue.

Pour trouver une solution aux problèmes d'eau, création d'un syndicat de pompage de Coltainville-Soulaire. Le château d'eau est mis en service en 1981.

1979, divers projets de lotissements à Coltainville, communaux et privés. Finalement, l'autorisation du lotissement des ouches est délivrée en juin 1982.

1991, décision d'appliquer à la commune la circulaire Sévés, du fait de la présence de Primagaz (situé alors rue des tilleuls, derrière le silo). La zone de haut risque passe de 30 m autour du site à 400 m et inclut donc 80 maisons, l'école, la mairie, la salle des fêtes... Elle interdit toute évolution du village et le soumet à un périmètre de protection très contraignant. Le conseil décide donc de demander la délocalisation du site Primagaz, un référendum est organisé dans la commune, des manifestations aussi et un accord intervient en décembre 1991. L'entreprise s'installera sur son nouveau site, route de Jouy, en juin 1993, après de lourds travaux supportés par tous les acteurs.

Cet épisode a été particulièrement difficile à gérer pour la commune compte tenu de son enjeu : la survie du village. Le maire, soutenu par tous, a mené ces négociations de façon exemplaire ce qui lui a valu l'honneur d'être élu en 1997, président de l'association des communes à risques technologiques.

1994, création du Sirmatcom qui réunit les syndicats d'ordures ménagères de plusieurs cantons et distribution des poubelles de tri.

Etude pour l'assainissement de Senainville avec raccordement à la station d'épuration.

L'éclairage public fonctionne toute la nuit pour dissuader les voleurs.

1995, fermeture d'une classe

1996, construction d'une classe supplémentaire au lotissement pour regrouper les 3 classes existantes.

1997, 1ère brocante vide grenier.

1997, adoption du plan d'occupation des sols.

1998, la commune rachète la totalité du terrain Primagaz et le scinde en trois lots. Un lot est conservé, on y construira l'atelier communal en 2000.

Mars 2000, élection de **Chantal Guérin** agricultrice.

2000, création de la communauté de communes de l'Orée de Chartres.

2002, ouverture d'une cantine. Il y aura entre 20 et 29 enfants la 1ère année.

Extension du silo Cornet par adjonction d'un silo de stockage.

2004, les effectifs scolaires augmentent, la construction d'une nouvelle tranche de 2 classes et d'une cantine à côté du bâtiment existant est décidée.

2005, les 3 ponts au-dessus de la voie ferrée sont en mauvais état et le conseil général en interdit l'accès aux plus de 3.5t sauf matériel agricole.

Et toujours des travaux d'enfouissement de réseaux et de bordures de trottoir.

Mars 2008, élection de **Philippe Galiotto**, chef d'entreprise. Et l'histoire continue.

La vie de notre commune rurale s'est ainsi écoulée au fil des mandats. En 1900, son rôle est essentiellement tourné vers l'aide directe aux familles car la commune est leur seul recours extérieur. Ses moyens techniques et financiers sont très limités.

Aujourd'hui, même si elle est encore très présente auprès des habitants, elle est aussi partie prenante dans de nombreux syndicats de gestion des besoins collectifs : eau, ordures ménagères, cantine ..., dans des regroupements de commune... Face à la complexité des circuits et des techniques, à la mutualisation des moyens, elle est beaucoup plus dépendante d'instances extérieures, ce qui exige de ses représentants implication et rigueur.



Mars 1983, élection de **Daniel Alix**, agriculteur. Il décède en janvier 2000.

1983, le lotissement sort de terre.

1984, construction d'une classe préfabriquée pour accueillir une 3ème classe.

Construction de la station d'épuration.

1985, la population augmente Un 4ème poste d'enseignant puis un 5ème en 1986 sont créés. Une nouvelle école de 2 classes est implantée au lotissement.

1986, Senainville est raccordé au château d'eau de Coltainville-Soulaire.

Début des travaux d'assainissement eaux usées à Coltainville et creusement de fossés autour du village pour recevoir les eaux pluviales.

Repas des anciens

Il s'est déroulé le 2ème dimanche de Novembre et a réuni plus de 60 participants autour d'une table fleurie et bien décorée. L'excellent menu et le service efficace ont permis à tous de profiter de ce moment de rencontre et de convivialité.

Monsieur le Maire a rendu hommage aux doyens de cette assemblée, Madame Odette Fouré et Monsieur Jacques André et les échanges se sont poursuivis entre les convives jusque tard dans l'après-midi et même pour certains autour d'un jeu de cartes.



Soirée théâtre en Novembre

Le groupe théâtral d'Houville-la-branché, avait cette année à son répertoire, une pièce intitulée « Panique au Plaza » à laquelle le comité des fêtes nous a proposé d'assister.

Comme à son accoutumée, la troupe a su apporter, outre un très bon jeu d'acteurs, son dynamisme et sa passion au service de la pièce qu'elle donnait en représentation. L'organisation d'un co-voiturage nous a permis de nous rendre en groupe à cette soirée divertissante et bien appréciée.



Noël

C'est une belle soirée de Noël que le comité des fêtes a organisée pour tous les petits et leurs aînés. Beaucoup de monde pour assister au spectacle proposé. Nous avons tout d'abord été conviés à découvrir d'excellents tours de magie qui ont mis en lumière l'habileté de l'artiste et auxquels ont participé parents et enfants. Ensuite nous avons apprécié la réalisation de ballons très travaillés et aux formes variées, à la plus grande joie des enfants auxquels ils ont été distribués. Les enfants très sollicités ont bien participé par leur présence et leurs applaudissements. A la fin du spectacle, le Père Noël est arrivé sur scène avec sa hotte pour distribuer des petits sachets de confiserie aux petits.

Puis la soirée s'est prolongée devant un buffet où rencontres et échanges ont été nombreux et amicaux.



Zoom sur une association

Née en 1950, elle répond au nom de société de chasse de Coltainville et comme la majorité des associations est régie par la loi de 1901. Son bureau est composé de 9 membres et ses statuts lui permettent d'atteindre 60 chasseurs dont 50% sont de la commune. Les cotisations vont, pour cette année de 170 à 380 euros selon que l'on est sociétaire (de la commune) ou actionnaire (extérieur à la commune). Ces montants permettent principalement de payer les locations de terre aux propriétaires, les cotisations à la fédération des chasseurs, l'assurance, l'achat des bagues grands gibiers, l'agrainage, le piégeage, et enfin la cotisation au groupement d'intérêt cynégétique (GIC) de la Barrière auquel l'association est rattachée ainsi que 11 autres associations du même type. Cette chasse s'étend sur 1100 ha de plaine et 125 ha de bois et, de ce fait, est la plus grande du GIC. Il y a environ 15 000 chasseurs dans le département.

A Coltainville, la chasse se déroule uniquement les dimanches et jours fériés de 9h à 18h jusqu'à fin octobre puis de 9h à 17h. Cette année l'ouverture a eu lieu le 28 septembre et la fermeture totale interviendra le 28 février 2009. Pour certaines espèces comme le lièvre il y aura uniquement 3 jours de chasse.

En plus de la régulation du gibier, l'association doit organiser le comptage des perdrix, et des lièvres. Cette opération permet d'alimenter les informations du GIC qui détermine les seuils de prélèvement pour la saison à venir.

Il existe 2 types de chasse dans cette société : la chasse individuelle au gibier à plume comme le faisan, la perdrix, le pigeon, la bécasse et au gibier à poil comme le lièvre et lapin et la chasse collective qui s'organise au travers de battues pour le grand gibier, principalement chevreuil et sanglier.

Les effectifs du faisan sont stables, mais un lâcher d'une cinquantaine d'oiseaux reproducteurs se fait à chaque fin de saison. Un bon suivi d'agrainage est nécessaire. Ses principaux prédateurs sont la fouine et le renard.

Pour la perdrix grise la situation est beaucoup plus critique en l'Eure et Loir. Il y a en moyenne 1.36 jeunes par couple contre 3,17 l'an passé. Il est interdit de la chasser au dessous d'un niveau de 2,5 jeunes donc pas de tir pour cette année.



Les raisons de cette évolution ne sont pas confirmées. Le conservatoire de la perdrix grise réalise actuellement une étude précise pour les connaître. Les hypothèses avancées vont du type d'agriculture avec moins de petite parcelle, à l'influence possible des produits chimiques en passant par le rôle des prédateurs tels que le renard et la buse dont le nombre augmente. Il n'y a probablement pas une cause unique mais un mélange de toutes ces causes.

Pour compenser cet état de fait quelques perdrix rouges sont lâchées pour le tir.

Le lièvre (3,5 kilos en moyenne), lui, est stable avec un prélèvement d'une centaine par an.

Le sanglier n'est pas soumis à plan de chasse, car considéré comme nuisible. Onze bêtes ont été abattues en 2007. Une bague est affectée à chaque animal abattu avant tout transport.

Un suivi des caractéristiques de chacun des animaux abattus est adressé à la fédération des chasseurs.

Pour le chevreuil, la commission grand gibier détermine le nombre d'attributions à la suite d'une demande formulée par la société. Depuis plusieurs années, l'attribution est stable avec 13 animaux par an. Le baguage et le suivi des caractéristiques sont effectués comme pour le sanglier.

La chasse en battue est destinée au grand gibier. Les chasseurs se divisent en 7 équipes, l'équipe des rabatteurs avec 2 chefs de traque et 6 autres avec un chef de ligne pour chacune. Le tableau est ensuite constitué en fin de journée avec les animaux abattus et réparti entre les chasseurs.

La réduction des nuisibles fait aussi parti du rôle des chasseurs. 7 à 8 renards et fouines sont éliminés chaque année par tir ou piégeage et des battues peuvent être organisées à cet effet. La société n'a plus de garde chasse mais un piégeur.



C'est encore une chasse communale, respectueuse des espèces, conviviale et héritière de traditions familiales où chacun trouve son plaisir comme le jour de l'ouverture pour lequel une belle météo a permis une très agréable chasse individuelle en plaine.

ETAT CIVIL

Nouveaux arrivants

Mr Ludovic Delarche9 rue Charles Péguy
 Melle Karine Petit2 rue de la Hurette
 Mr et Mme Delubriat4 bis rue de la Hurette
 Mr et Mme Jouin39 rue Charles Péguy
 Mr et Mme Thibot20 rue Charles Péguy

Naissances

Sasha Chaignele 9 janvier
 Jade, Sheïna El Kadile 21 janvier
 Emma, Christiane, Yasmine Lelardle 1er février
 Rémy, Patrick, Joël Percheronle 26 février
 Lana, Claudine, Andrée Chénele 17 mars
 Maxime, Arnaud Autinle 2 avril
 Mathéo, Alain, Joël Hameuryle 7 mai
 Charlotte, Giovanna, Marie-Anne Corenle 12 mai
 Antoine, Michel, Jean-Paul Bonnotle 27 mai
 Marissa, Caroline Milet-Dorvalle 12 juin
 Yanis, Leny, Kamil Meksousle 15 juin
 Emma, Julia Guérinle 28 juin
 Maëlys, Evelyne, Michelle Chartier-Coatle 17 juillet
 Elisa Landierle 20 août
 Arthur, Jules, Erwann Rouffle 23 octobre
 Manuela, Ghyslaine, Annette Mineaule 7 novembre
 Beverly, Anita, Rosa Boudetle 13 décembre
 Alix, Evrard, Michel Demachyle 17 décembre
 Adrien, Yann, Richard Ménardle 19 décembre
 Danaé, Frédérique, Nancy Prostle 20 décembre

Mariages

Geneviève Granat et André Huetle 19 avril
 Corinne Gilles-Kotlyar et Mickaël Piétule 10 mai
 Aurélie Sylvestre et Thimoté Ferreirale 24 mai
 Géraldine Balenty et Stéphane Halgrainle 14 juin
 Audrey Doucet et Stéphane Rochonle 5 juillet
 Edwige Tasset et Raymond Kergoustinle 2 août

Décès

Degobert Claudele 22 juin
 Labonnette Michelinele 4 juillet
 Gerbod Françoisele 7 décembre
 Faucher Charlesle 23 décembre
 Renaudin Raoulle 31 décembre

Comité de rédaction

François Ferrari - Frédérique Galiotto - Hervé Lecoeur -
 Jean Leriche - Laurent Pénisson - Marie-Hélène Simi -
 Serge Talec.

Tous ensemble,
 nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles,
 une très bonne année

Les associations de la commune

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président Didier Coupeau 02 37 31 91 25

Avenir de Coltainville

Football

Président Serge Talec 02 37 31 60 66

Pongiste club de Coltainville

Président Jean Leriche 02 37 31 90 31

Club de gymnastique

Présidente Patricia Leriche 02 37 31 90 31

Société de chasse

Président Pascal Bidault 02 37 31 92 68

Comité des fêtes de Coltainville-Senainville

Président Serge Talec 02 37 31 60 66

Activités diverses

Activités pour les 3 à 12 ans et 12 à 17 ans

Orée de Chartres : Julie Bourgeot 06 74 83 89 44
et www.oree-chartres.fr

Farandole de loisirs (pour enfants)

Présidente Stéphanie Chapellier 02 37 31 98 36

Ateliers de travaux manuels du mardi

Contact : Josiane Buisson

Scrapbooking

Responsable Valérie Martin 02 37 31 61 52

Centre équestre La Sablière

rue de la Croix buisée 02 37 31 69 05

Réunion des retraités (dès 60 ans)

dans la salle de l'ancienne cantine (renseignements mairie)

Les artisans et commerçants de la commune

Café, restaurant, tabac Gouet02 37 31 63 31
Couverture-zinguerie BDF Lochet Bruno02 37 31 64 99
Electricité générale Thirant Yvon02 37 31 92 21
Entretien création espaces verts Bidault02 37 31 92 68
Petits travaux d'entretien d'espaces verts LPB02 37 31 92 68
Maçonnerie générale Degas Joël02 37 22 36 13
MFP décor peinture et sols06 17 02 70 85
Réparation d'horloge Galloni (annexe de02 37 31 41 85
l'horlogerie bijouterie de Gallardon)
Retouches Ana Costa02 37 31 66 67
Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, merci de contacter la mairie.

Commerces ambulants

Boulangers

Coltainville : Chartrin (Nogent le Phaye) 02 37 31 68 16

Mardi, jeudi, samedi et dimanche

Senainville : Pénin (Gué de Longroi)

Mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche

Bouchers et charcutier

Boucherie Martin : (Saint-Prest) 02 37 22 22 12

Vendredi - livraison à domicile

Boucherie chevaline : Besnard 02 37 35 12 06

Jeudi matin

Pizzas

Coltainville : mardi soir, tous les 15 jours 06 25 92 73 19
parking du cimetière dès 17h30

Senainville : vendredi soir sur la place du 14 juillet

Mémo

Quelques renseignements utiles

Gendarmerie **17** ou 02 37 91 27 10
Pompiers centre de secours principal **18**
SAMU service d'aide médicale d'urgence **15**
Hôpital Louis Pasteur 02 37 30 30 30

Pharmacies de garde

Dimanche et jours fériés : liste affichée dans les pharmacies

Nuit : se rendre au commissariat avec ordonnance

Electricité dépannage 24h/24 02 37 91 80 20
France Telecom dérangements 10 13
Renseignements administratifs 3939

Déchetterie d'Harleville

02 37 90 92 72

Horaires été et hiver

lundi-mardi-vendredi-sam 9h à 13h et 14h à 18 h

Si le volume de déchets est important, arriver au moins
¼ heure avant la fermeture.

Fermeture mercredi-jeudi-dimanche et jours fériés

Déchetterie à domicile pour les encombrants sur appel
téléphonique (si impossibilité de se déplacer)

(max 2m3 et délai de 8 jours) 0800 558 598

Transbeauce

02 37 18 59 00

*Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville
et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare
routière*

Gare SNCF Jouy

02 37 84 61 43

Ouverture : lundi au vendredi 6h à 13h15

Dimanche et fêtes 15h à 19h15

Poste de Saint Prest

02 37 22 31 68

Ouverture : 9h à 12h et 14h à 17h (samedi :9h à 12h)

Dans la commune

Mairie

02 37 31 60 66

Mail

mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi et vendredi de 17h à 19 h

Mercredi de 10h à 12 h

Conteneur à piles usagées disponible dans l'entrée de la mairie

Ecole Daniel Alix

02 37 31 60 23

Centre de loisirs de l'Orée de Chartres - www.oree-chartres.fr
ou Julie Bourgeot 02 37 28 49 71 ou 06 74 83 89 44

Culte : Abbé Serge Roux

02 37 21 45 72